

# Différences dans les heures annuelles travaillées par habitant entre les États-Unis et le Canada

Pierre Fortin\*

*Département des sciences économiques  
Université du Québec à Montréal*

Le moyen le plus rapide de s'enrichir est de gagner à la loterie; ou de découvrir du pétrole au Texas, en Alberta, ou dans les Grands Bancs de Terre-Neuve, du nickel au Labrador, de l'énergie hydraulique dans le Nord québécois, des diamants dans les Territoires du Nord-Ouest, etc. Mais cela n'arrive qu'à certaines époques et à certains endroits. La plupart des pays, la plupart du temps, relèvent leur niveau de vie par deux moyens : en travaillant plus d'heures, ou en travaillant plus intelligemment. Travailler plus intelligemment, c'est accroître la productivité du travail par une plus grande production par heure travaillée. Travailler plus d'heures, c'est travailler plus nombreux (ce qui entraîne une augmentation du ratio emploi-population totale) ou faire plus d'heures par personne occupée (ce qui débouche sur un allongement de l'année de travail moyenne).

Par conséquent, on peut dire que le niveau de vie d'un pays ou d'une région<sup>1</sup> est le produit de trois facteurs :

- 1) la productivité du travail (PIB réel par heure travaillée);
- 2) la durée de l'année de travail (horaire annuel de travail par personne occupée); et
- 3) le ratio emploi-population totale (la fraction de la population totale qui est occupée).

Le présent exposé porte sur les différences entre le Canada et les États-Unis pour ce qui est de la durée de l'année de travail et du ratio emploi-population totale, dont le produit forme l'apport global de travail ou le nombre d'heures annuelles travaillées par habitant. Pour enrichir la perspective, il donne également une dimension régionale. Les comparaisons entre les États-Unis et le Canada sont complétées de données sur les deux plus grandes provinces canadiennes, l'Ontario et le Québec, qui englobent plus de 60 % du PIB du pays.<sup>2</sup>

## **Productivité relative et apport de travail par habitant : principaux faits et enjeux**

Le tableau 1 ventile en ses trois composantes le niveau de vie de 2001 des deux pays et des deux provinces canadiennes. Il en ressort immédiatement que les deux provinces jouissent de niveaux semblables de productivité globale du travail — 87 % du niveau des États-Unis dans le cas de l'Ontario et 88 % dans celui du Québec<sup>3</sup>. Cependant, les niveaux de vie mesurés ne sont pas les mêmes dans les deux provinces. L'écart de niveau de vie entre l'Ontario et les États-Unis (-14 %) est à peu près le même que l'écart de

**Tableau 1**  
**Composantes du niveau de vie, États-Unis et Canada, 2001**

Pays ou province	Production réelle	Heures de travail	Ratio emploi/	Heures de travail	Revenu réel	
	par heure (É.-U.=100) (1)	par personne occupée (É.-U.=100) (2)	population totale (É.-U.=100) (3)	par habitant (É.-U.=100) (4)=(2)x(3)	par habitant (É.-U.=100) (5)=(1)x(4)	(É.-U.) (6)
États-Unis	100	100	100	100	100	34 450
Canada	90	91	103	94	85	29 190
Ontario	87	93	106	98	86	29 590
Québec	88	88	99	87	77	26 470

Note : La production réelle (ou le revenu réel) est le produit intérieur brut réel exprimé en dollars contants des États-Unis de 2000 aux taux de change fondés sur la parité des pouvoirs d'achat. Dans ces calculs, le taux de change national fondé sur la PPP pour les dollars canadiens est fixé à 0,84 \$US en date de 2000, selon les calculs de PPP bilatérale États-Unis-Canada effectués par Statistique Canada. Pour les taux de change fondés sur les PPP provinciales, le point de départ est les estimations des différences de prix de détail en date d'octobre 1999 selon Statistique Canada. Sur base Canada = 100, l'indice de prix est 108 pour Toronto et 103 pour Ottawa, ce qui donne une moyenne pondérée de 106 pour l'Ontario. Le seul indice disponible pour le Québec est celui de Montréal, que Statistique Canada fixe à 95. D'autres hypothèses sur les composantes du PIB autres que la consommation privée donnent finalement des indices de différence de prix du PIB provincial de 105 pour l'Ontario et de 97 pour le Québec. En regroupant ces données avec l'estimation de PPP nationale de 0,84 \$US, on obtient des estimations de PPP provinciales de 0,80 \$US pour l'Ontario et de 0,866 \$US pour le Québec. Le total des heures effectivement travaillées et l'emploi sont fondés sur les enquêtes-ménages mensuelles des États-Unis et du Canada auprès de la population civile non institutionnalisée de 16 ans et plus aux États-Unis et de 15 ans et plus au Canada. En principe, les données officielles concernant les heures travaillées et l'emploi devraient être corrigées des différences Canada-États-Unis de la taille de la population militaire et institutionnalisée ainsi que de la définition de la population d'âge actif. Mais les données nécessaires pour les heures travaillées par ces groupes ne sont pas connues. On peut trouver d'autres mesures des heures dans les enquêtes mensuelles menées auprès des établissements aux États-Unis et au Canada. Cela a pour effet d'abaisser les niveaux absolus d'heures dans les deux pays, mais les niveaux relatifs restent presque inchangés. Les estimations de la population totale proviennent du U.S. Bureau of the Census et de Statistique Canada.

Sources : Statistique Canada, Canada; Bureau of Economic Analysis et Bureau of the Census, ministère du Commerce des États-Unis; Bureau of Labor Statistics, ministère du Travail des États-Unis.

productivité du travail (-13 %). Cela signifie que les Ontariens font à peu près autant d'heures annuelles de travail par habitant que les Américains. Par contre, l'écart de niveau de vie entre le Québec et les États-Unis (-23 %) est près de deux fois plus grand que l'écart de productivité (-12 %). Les Québécois font moins d'heures de travail par habitant que les Américains et les Ontariens.

Lorsqu'on exprime l'horaire annuel de travail par habitant comme produit de l'horaire annuel de travail par personne occupée et du ratio emploi-population, on éclaire davantage les différences entre l'apport de travail en Ontario et au Québec. La quasi-égalité des heures de travail par habitant en Ontario et aux États-Unis est le résultat net de deux facteurs compensatoires : (1) la fraction de la population totale qui est occupée

est plus grande en Ontario qu'aux États-Unis; mais (2) l'horaire annuel de travail par personne occupée est moindre en Ontario qu'aux États-Unis. Par contre, ces deux facteurs ne se compensent pas, mais se renforcent au Québec : (1) la fraction de la population totale qui est occupée est plus faible au Québec qu'en Ontario; et (2) l'horaire annuel de travail par personne occupée est moindre au Québec qu'en Ontario.

Tout cela soulève deux importantes questions au sujet des différences géographiques d'horaire annuel de travail par habitant. Premièrement, pourquoi l'année de travail moyenne est-elle plus courte au Canada qu'aux États-Unis, et quelles en sont les conséquences pour le bien-être de la société? Et deuxièmement, pourquoi le ratio emploi-population totale est-il plus bas aux États-Unis et au Québec qu'en Ontario?

**Tableau 2**

**Répartition en pourcentage des heures de travail des personnes occupées dans les semaines de référence des enquêtes-ménages mensuelles, États-Unis et Canada, moyenne annuelle pour 2001**

Heures de travail	États-Unis	Canada	Ontario	Québec
0 heure	4	8	7	9
vacances	2,2	4,4	4,1	5,2
maladie	0,8	1,8	1,4	2,2
obligations, etc.	1,1	1,7	1,6	1,5
1-29 heures	16	20	20	19
30-39 heures	14	24	23	30
40 heures	38	23	23	22
> 40 heures	28	25	27	20
Total	100	100	100	100
Horaire moyen :				
hebdomadaire	37,6	34,4	34,8	33,1
annuel	1 953	1 788	1 809	1 722
indice (É-U=100)	100	91	93	88

Note : Les données proviennent des enquêtes-ménages mensuelles des États-Unis et du Canada auprès de la population civile non institutionnalisée de 16 ans et plus aux États-Unis, et de 15 ans et plus au Canada. Les personnes occupées travaillant 0 heure pendant la semaine de référence de l'enquête (c.-à-d. pas du tout) sont comprises dans la répartition et dans le calcul du nombre moyen d'heures. Les heures plus courtes du fait d'une absence du travail pour une partie de la semaine (pour vacances, congés, maladie, obligations personnelles ou familiales, congés de maternité, mauvais temps, etc.) sont intégrées directement dans la distribution des heures. La multiplication par 52 du nombre moyen hebdomadaire d'heures de travail calculé à partir de ce type de répartition donne donc une estimation du nombre annuel moyen d'heures de travail par personne occupée. Pour le Canada, l'Ontario et le Québec, la sous-distribution indiquée pour les personnes occupées travaillant 0 heure pour la raison qu'elles ne sont pas au travail est celle des travailleurs rémunérés (environ 85 % de l'emploi total), qui est la seule qui soit publiée. L'indice des heures moyennes indiqué dans la ligne du bas est le même que dans la deuxième colonne du tableau 1.

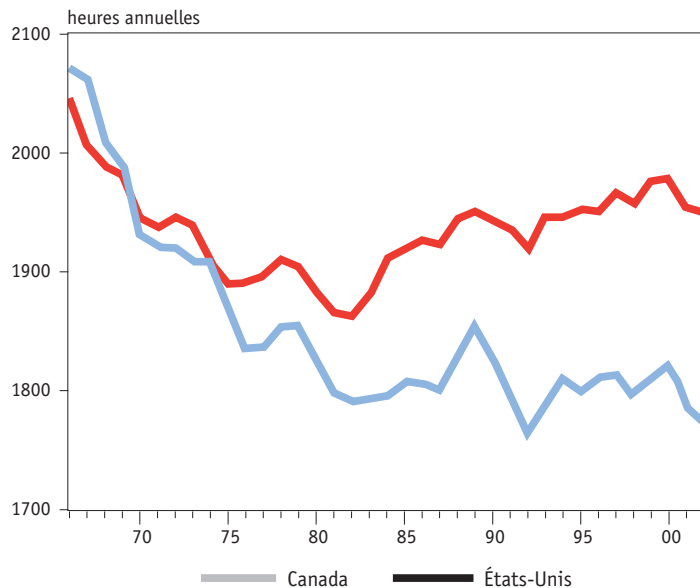
Sources : Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics, ministère du Travail des États-Unis.

**L'année de travail plus courte au Canada : pourquoi, et quelles conséquences?**

Le tableau 2 répond à la première question en présentant la répartition détaillée de l'horaire annuel de travail qui sous-tend le revenu moyen indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1 pour chaque unité géographique. Ces répartitions traduisent quatre différences entre les États-Unis et le Canada. Premièrement, l'absence complète de travail dans les semaines de référence de l'enquête (pour cause de vacances, de maladie, d'obligations diverses, etc.) est deux fois plus fréquente au Canada qu'aux États-Unis. En moyenne, en 2001, seulement 4 % des personnes occupées n'étaient pas au travail aux

États-Unis, comparativement à 8 % au Canada. Deuxièmement, alors que la semaine de travail normale est largement concentrée à 40 heures aux États-Unis, elle est au moins aussi susceptible de se trouver dans la fourchette de 30-39 heures qu'à 40 heures au Canada. Les semaines de travail normales de 32,5, 35 et 37,5 heures sont beaucoup plus fréquentes au Canada, et particulièrement au Québec. En troisième lieu, alors que les semaines de travail dépassant 40 heures se voient aussi souvent en Ontario qu'aux États-Unis, ces longs horaires sont nettement moins populaires au Québec. En quatrième lieu, le travail à temps partiel de moins de 30 heures par semaine est un peu plus fréquent au Canada qu'aux États-Unis — mais pas beaucoup.

**Graphique 1**  
**Moyenne annuelle des heures de travail par personne occupée, États-Unis et Canada, 1966-2002**



Sources : Statistique Canada; US Bureau of Labor Statistics.

En somme, les Canadiens jouissent de semaines de travail normales plus courtes et s'absentent plus souvent du travail que les Américains, et les semaines de travail dépassant 40 heures sont particulièrement impopulaires au Québec<sup>4</sup>. Tout cela situe l'horaire annuel de travail par personne occupée au Canada entre les niveaux des États-Unis et de l'Europe, celui de l'Ontario étant plus proche de celui des États-Unis et celui du Québec, plus proche de celui de l'Europe. En 2001, l'horaire annuel de travail par personne occupée était de 93 % du niveau américain en Ontario, de 88 % au Québec et de 82 %, en moyenne, dans l'Union européenne.<sup>5</sup>

Tel n'a pas toujours été le cas. Comme il ressort du graphique 1, au milieu des années 60, les personnes occupées travaillaient plus d'heures par année au Canada qu'aux États-Unis. L'horaire de travail annuel a régressé dans les deux pays entre 1965 et 1982, mais beaucoup plus au Canada (-14 %) qu'aux États-Unis (-9 %). Depuis 1982, la durée de l'année de travail a peu varié au Canada, mais a augmenté cumulativement de 5 % aux États-Unis.

Quelles sont les incidences de cette conjoncture sur le bien-être de la société? Les semaines de travail plus courtes et les absences plus longues et plus fréquentes du travail réduisent clairement le revenu réel par habitant. Cependant, l'augmentation du temps de loisirs favorise une plus grande interaction avec les proches et les amis, une plus grande liberté par rapport à la congestion et à la pollution, une plus grande participation à des activités culturelles et sportives qui prennent du temps, etc. Ces bienfaits que procure la diminution de l'horaire de travail font contrepoids à la diminution du bien-être que représente la baisse du revenu réel. Dans un contexte classique de laissez-faire, où les décisions au sujet du travail et des loisirs sont le résultat d'un libre choix individuel, le gain de loisirs doit avoir la même valeur de bien-être que la perte de revenu.

Cependant, dans le monde réel, ces décisions sont partiellement le résultat de l'action collective par l'intermédiaire des gouvernements et des syndicats. Elles semblent parfois imposées aux personnes plutôt que d'être le reflet de leurs décisions libres. En outre, malgré la fausseté manifeste de l'idée selon laquelle les marchés du travail des États-Unis ne sont pas réglementés, l'intervention des gouvernements et des syndicats y semble moins poussée qu'au Canada<sup>6</sup>. Ainsi, nous savons que, dans la période 1965-1980 de rapide diminution de l'horaire annuel de travail par personne occupée au Canada, les gouvernements provinciaux se sont activés à légiférer pour restreindre le temps supplémentaire, allonger les vacances et prévoir plus de congés dans les normes de travail, et que les syndicats ont réussi à arracher des semaines de travail plus courtes et des vacances plus longues pour leurs membres<sup>7</sup>.

Cela signifie-t-il que la réduction de l'horaire annuel de travail par personne occupée observée dans les deux pays depuis le milieu de années 60 s'est traduite par une baisse plus considérable du bien-être de la société au Canada qu'aux États-

Unis? Pas nécessairement. La raison en est que le travail et les loisirs sont, dans une très large mesure, fondés sur l'interaction entre humains. La valeur du travail dépend généralement de la mesure dans laquelle les travailleurs peuvent interagir les uns avec les autres dans les entreprises et les organisations et entre les entreprises et les organisations, et donc de la quantité de temps qu'ils passent collectivement au travail. La même remarque vaut pour les loisirs : leur valeur est fonction de la mesure dans laquelle les personnes peuvent interagir les unes avec les autres au sein des familles et des groupes d'amis et, par conséquent, du temps qu'elles peuvent elles-mêmes, collectivement, passer au foyer.

La nature interactive du travail et des loisirs fait que la répartition du temps entre eux selon des décisions individuelles exemptes de tout apport collectif pourrait empirer le sort de chacun. La cadence infernale pourrait nous pousser à trop travailler. Par conséquent, la mesure plus poussée de prise de décisions collectives au Canada par rapport aux États-Unis pourrait avoir pour effet d'accroître le bien-être des Canadiens par rapport aux Américains. Certes, la véritable importance de cet argument d'interactivité n'est pas connue avec certitude. Il pourrait aussi y avoir trop de prise de décisions collectives au Canada. Mais on ne peut logiquement exclure la possibilité que l'abrégement des heures de travail ait augmenté le bien-être social net au Canada et, inversement, que les heures moyennes de travail soient trop longues aux États-Unis.

### D'où viennent les différences géographiques de taux d'emploi?

La deuxième question que soulèvent les données du tableau 1 — encore une fois, abstraction faite de la productivité plus faible au Canada — est : pourquoi les ratios emploi-population totale diffèrent-ils entre régions géographiques? Plus

**Tableau 3**  
**Composantes du ratio emploi-population totale, États-Unis et Canada, 2001**

Pays ou province	Emploi/ population d'âge actif (É.-U.=100)	Ratio		Emploi/ population totale (É.-U.=100)
		x	Population d'âge actif/population totale (É.-U.=100)	
États-Unis	100		100	100
Canada	96		107	103
Ontario	99		107	106
Québec	91		109	99

Note : Les données sur l'emploi et la population d'âge actif proviennent des enquêtes-ménages mensuelles des États-Unis et du Canada auprès de la population civile non institutionnalisée de 16 ans et plus aux États-Unis, et de 16 ans et plus au Canada. Les estimations de la population totale proviennent du US Bureau of the Census et de Statistique Canada. La troisième colonne de ce tableau reprend la troisième colonne du tableau 1.

Sources : Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics, ministère du Travail des États-Unis; Bureau of the Census, ministère du Commerce des États-Unis.

particulièrement, qu'est-ce qui explique le fait que le ratio emploi-population totale de 2001 était plus faible aux États-Unis et au Québec qu'en Ontario?

Un élément important de la réponse est de nature purement démographique : il y a de nettes différences de poids relatif des enfants (c.-à-d. le groupe d'âge 0-14 ans) entre pays et régions. Parce qu'ils ont un taux de natalité supérieur, les États-Unis comptent une plus forte proportion d'enfants que le Canada. Puisque les enfants ne sont pas actifs sur le marché du travail, le ratio emploi-population totale s'en trouve diminué aux États-Unis, relativement au Canada.

Le tableau 3 précise l'importance quantitative du phénomène. Le ratio emploi-population totale de 2001 de chaque unité géographique est exprimé comme le produit du ratio emploi-population d'âge actif et du ratio population d'âge actif-population totale. Les ratios population d'âge actif-population totale sont de 107 % du niveau des États-Unis en Ontario et de 109 % au Québec. La situation démographique comme telle ramène l'écart de niveau de vie mesuré entre les États-Unis et le Canada en deçà de ce qu'il

**Tableau 4**  
**Ratio emploi-population par âge, États-Unis**  
**et Canada, 2001**

Groupe d'âge	États-Unis (%)	Canada (%)	Canada/É-U. (É-U.=100)
15-24	57,8	56,4	98
25-54	80,6	79,8	99
55-59	67,0	59,0	83
60-64	47,5	34,8	73
65 et plus	12,7	5,8	46
Tous âges actifs	63,8	61,2	96

Note : Les données sur l'emploi et la population d'âge actif proviennent des enquêtes-ménages mensuelles aux États-Unis et au Canada auprès de la population civile non institutionnalisée de 16 ans et plus aux États-Unis et de 15 ans et plus au Canada. La valeur 96 pour le ratio emploi relatif-population d'âge actif entre le Canada et les États-Unis en bas de la troisième colonne est le même que le nombre-indice pour le Canada dans la première colonne du tableau 3.

Sources : Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics, ministère du Travail des États-Unis.

serait autrement. Pour ainsi dire, l'Ontario et le Québec « s'enrichissent » du fait qu'ils comptent plus d'adultes à mettre au travail et moins d'enfants à nourrir que les États-Unis.

Le calcul du niveau de vie comme ratio du PIB réel sur la population totale exagère clairement la perte de pouvoir d'achat qui vient de ce que la population d'enfants est plus élevée, pour deux raisons. En premier lieu, les enfants consomment moins que les adultes. Les mesures complexes des niveaux de vie rajustent la taille de la famille selon une certaine échelle d'équivalence de consommation où les enfants n'ont qu'une fraction du poids des adultes<sup>8</sup>. En second lieu, dans un monde de libre choix et de parfaite prévoyance, le fait d'avoir plus d'enfants est une expression particulière des préférences pour ce qui est de l'utilisation du revenu du ménage. Tout comme dans le cas de l'arbitrage à faire entre le revenu et les loisirs, le gain qu'apporte la condition parentale doit avoir la même valeur de bien-être que la réduction correspondante du revenu. Si tel est le cas, il faudrait exclure les enfants de la mesure des niveaux de vie, et diviser le PIB réel par la population adulte (ou d'âge actif) plutôt que par la population totale.

Ce rajustement est, bien sûr, trop extrême. Le monde réel n'est pas un monde de parfaite prévoyance. Lorsqu'ils décident s'ils veulent un enfant, de nombreux jeunes parents n'ont encore aucune idée de la « joie » que leur procurera l'éducation de leurs futurs adolescents dans 12 à 17 ans. Néanmoins, on ne peut échapper à la conclusion selon laquelle le simple calcul du niveau de vie comme ratio du PIB réel sur la population totale entraîne une sous-estimation importante du bien-être pour la société aux États-Unis par rapport au Canada.

En plus de cette différence démographique entre les États-Unis et le Canada, il y a aussi des différences de ratios emploi-population d'âge actif. Le tableau 3 montre que le ratio emploi-population d'âge actif est plus faible, en moyenne, au Canada qu'aux États-Unis<sup>9</sup>. Une raison importante est que les travailleurs canadiens partent à la retraite plus tôt que les Américains. Cela ressort du tableau 4, qui met en comparaison les ratios emploi-population par âge des deux pays en 2001. Les ratios américain et canadien se ressemblent beaucoup dans tous les groupes d'âge jusqu'à 54 ans, mais les ratios canadiens sont nettement plus faibles dans les groupes d'âge plus vieux. Ce phénomène pourrait, en principe, être un effet de cohorte à associer à l'arrivée tardive des Canadiennes dans la population active. Mais, en réalité, tel n'est pas le cas. Les taux d'activité des femmes des fourchettes 25-54 ans sont très voisins dans les deux pays depuis deux décennies. Le concept « Liberté 55 » semble plus populaire au Canada.

Selon la preuve récente, les programmes canadiens de sécurité du revenu renferment de plus grands incitatifs à la retraite anticipée que les programmes américains. Une étude de Coile et Gruber (2000) a révélé que les travailleurs américains commencent à perdre de l'argent, en moyenne, s'ils se retirent après 64 ans, tandis qu'une autre étude de Baker, Gruber et Milligan (2001) faisant appel à la même méthodologie a

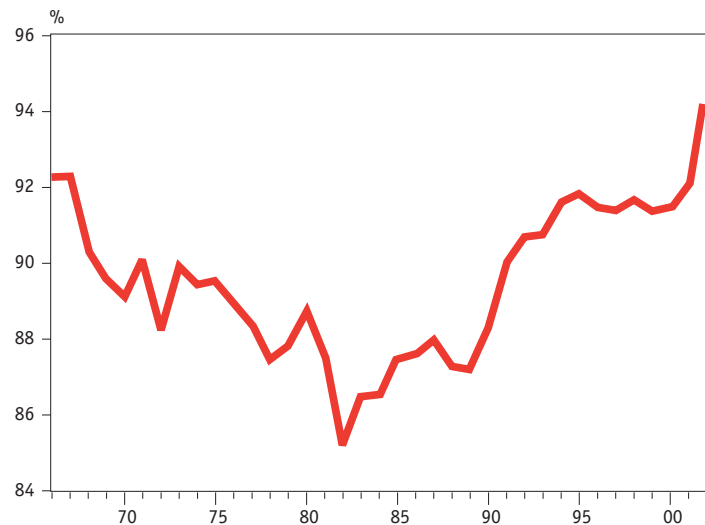
révélé que les travailleurs canadiens commencent à perdre de l'argent s'ils se retirent après 60 ans.

On ignore dans quelle mesure cette différence d'incitations entre les deux pays est le reflet d'une authentique différence internationale de préférences qui serait confirmée par l'action gouvernementale, et dans quelle mesure elle est la conséquence non souhaitée de désincitations au travail engendrées par le système de sécurité du revenu du Canada. C'est important à préciser, pour au moins deux raisons. En premier lieu, ces renseignements sont nécessaires pour permettre de bien évaluer quelle part de la diminution du ratio emploi-population d'âge actif au Canada constitue une véritable baisse du bien-être. En second lieu, ils doivent être connus aux fins des politiques qui visent à atténuer les futurs effets économiques du vieillissement de la population. Maintenant que les premières cohortes de baby-boomers ont dépassé 55 ans, l'économie et les programmes de sécurité du revenu ont dans les deux cas commencé à souffrir de l'intense pression démographique tendant à faire baisser le ratio emploi-population d'âge actif au Canada.

Le tableau 3 met également en lumière d'importantes différences provinciales de ratios emploi-population d'âge actif. Avec un score relatif de 99 à ce chapitre, l'Ontario emploie à peu près la même fraction de sa population d'âge actif que les États-Unis. Le score québécois de 91, quant à lui, tend à faire conclure à une performance relative beaucoup plus faible de l'emploi au Québec. Pourquoi le Québec emploie-t-il une plus faible proportion de sa population adulte que les États-Unis et l'Ontario? En deux mots, il n'a pas encore rattrapé les autres. La preuve de ce processus continu est résumée au graphique 2, qui fait remonter le ratio emploi-population d'âge actif du Québec par rapport à celui de l'Ontario depuis le milieu des années 60. La trajectoire suivie par le taux d'emploi relatif du Québec sur cette période de 35 ans est en forme de V. Il y a d'abord une forte baisse de 1966 à 1982, puis une solide reprise de 1982 à 2002.

## Graphique 2

### Ratio emploi-population d'âge actif, Québec en pourcentage de l'Ontario, 1966-2002



Source : Statistique Canada.

Que s'est-il passé? Fondamentalement, au cours de la période 1965-1980, il y a eu une montée du pouvoir et du militantisme syndicaux, des relations industrielles très difficiles, et une nette accélération des salaires réels, qui ont été jusqu'à 10 % supérieurs à ceux de l'Ontario en 1978-1982. Le résultat macroéconomique entièrement prévisible a été une chute de l'emploi relatif, une montée du chômage relatif, une progression des ratios capital-travail, une productivité moyenne du travail élevée, et une baisse de la formation de capital. Tous ces phénomènes ont été observés pendant la période.

Après la récession de 1982, sous les pressions de la base, les syndicats ont modifié radicalement leurs politiques. Ils ont cessé tout à coup d'arracher le maximum de salaire pour s'activer plutôt à obtenir le maximum de sécurité d'emploi. Par conséquent, au cours des deux dernières décennies, le Québec a été un modèle de paix industrielle, de modération salariale et de croissance relative de l'emploi. Le nombre de jours perdus à cause de conflits du travail est tombé sous la moyenne nationale, les salaires réels par rapport à l'Ontario ont baissé, les ratios capital/travail et la productivité du travail sont

revenus à des niveaux viables, le rythme de formation de capital par habitant s'est accéléré et a dépassé celui de l'Ontario, l'emploi relatif a crû et le chômage relatif a diminué<sup>10</sup>.

En somme, le niveau d'emploi relativement faible du Québec est un instantané tiré le long d'un processus continu d'apprentissage, de changement et de convergence. Pour comprendre l'ensemble du tableau, il faut visionner le film, et pas seulement la photographie<sup>11</sup>.

### **Conséquences pour le bien-être de la société et pour les politiques**

Quelle est l'importance pour le bien-être de la société des différences d'apport de travail par habitant entre les États-Unis et le Canada? La réponse la plus honnête est que nous ne le savons pas avec certitude. En premier lieu, la durée de l'année de travail est plus brève au Canada qu'aux États-Unis. Mais on ignore si le supplément de temps de loisirs dont jouissent les Canadiens augmente ou diminue leur bien-être par rapport aux Américains.

En second lieu, le PIB réel par habitant aux États-Unis est maintenu bas par le fait que les États-Unis ont une plus grande population d'enfants (ne travaillant pas) que le Canada. Mais il est difficile d'établir dans quelle mesure la satisfaction plus grande que procure la présence d'enfants aux États-Unis compense la perte de pouvoir d'achat subie par leurs parents.

En troisième lieu, les Canadiens partent à la retraite plus tôt que les Américains. Mais l'importance du phénomène sur le bien-être net n'est pas claire non plus. Il pourrait être un reflet fidèle des différences de préférences individuelles entre le Canada et les États-Unis, mais il pourrait aussi être en partie le résultat d'une mauvaise conception des programmes de sécurité du revenu dans les deux pays.

En quatrième lieu, le taux d'emploi relativement plus bas dans les provinces canadiennes comme le Québec n'est pas entièrement involontaire. Sans aucun doute, il vient dans une large mesure d'un certain manque résiduel d'occasions d'emploi, et débouche sur une réduction correspondante du bien-être. Mais de combien exactement? On l'ignore.

Quelles sont les politiques qui s'imposent suite à cette analyse? Si l'on met l'accent sur les moyens d'augmenter l'apport de travail par habitant, deux types de politiques, au moins, viennent tout de suite à l'esprit. D'abord, il faut examiner de près les désincitations au travail qui pourraient découler du système de sécurité de revenu du Canada. Ensuite, il faut continuer de lutter contre le chômage excessif par les moyens classiques : plus d'éducation et de formation, et de meilleure qualité, la libéralisation du commerce et de la concurrence, de meilleures incitations à l'innovation et à la formation de capital, le maintien de la paix industrielle et de la modération salariale, et un environnement macroéconomique stable. Ce train de politiques présente aussi l'avantage accessoire d'aider à accroître la productivité elle-même.

### **Notes**

\* Exposé présenté à la Conférence sur les tendances relatives de la productivité et des niveaux de vie au Canada et aux États-Unis, organisée par le Centre d'étude des niveaux de vie, qui a eu lieu au Consulat général du Canada à New York le 16 avril 2003. Je remercie Andrew Sharpe, Jack Triplett, Weimin Wang et Ed Wolff pour leurs précieux commentaires. Courriel : fortin.pierre@uqam.ca.

1 Défini comme produit intérieur brut (PIB) réel par habitant. Une mesure plus nuancée serait le produit national net (PNN) par équivalent d'adulte. Cela exclurait la consommation de capital et les paiements nets de revenu de placements à des étrangers et compterait les personnes selon une échelle d'équivalence de consommation. Le PIB est dégonflé par son propre indice de prix. Ainsi, le PIB réel mesure le volume de production. La déflation par l'indice de prix pour la demande intérieure finale refléterait, de façon plus appropriée, le pouvoir d'achat du revenu nominal.



- 2 Une extension évidente consisterait à comparer les deux provinces canadiennes avec des régions américaines avoisinantes comme les États du Nord-Est et du Midwest. Malheureusement, nous n'avons pas les données régionales des États-Unis sur les heures travaillées.
- 3 Le fait que le niveau de productivité du Québec est aussi élevé que celui de l'Ontario est une surprise. Cela vient de ce que les différences provinciales du niveau de prix d'ensemble sont prises en compte, ce que peu d'études font. Autre surprise : le fait que le niveau de productivité estimé pour le Canada entier (90% du niveau des États-Unis) est plus élevé que celui du Canada central (88%). Cela s'explique dans une large mesure par le très haut niveau de productivité de l'Alberta (114 % du niveau américain), où l'extraction des ressources est une industrie à grande intensité de capital.
- 4 Il est intéressant d'observer que le travail à temps partiel se dit d'une semaine de travail de moins de 35 heures selon le Bureau of Labor Statistics des États-Unis, mais d'une semaine de moins de 30 heures selon Statistique Canada.
- 5 Cela suppose que l'Européen occupé n'a travaillé en moyenne que 1 609 heures en 2001, selon une estimation fondée sur Bart van Ark (2002).
- 6 Elle est encore plus poussée en Europe. Pour des évaluations récentes, voir Richard B. Freeman (2000) et Robert J. Gordon (2002).
- 7 Pour un compte rendu et une analyse des événements particuliers au Québec, voir Pierre Fortin (1980).
- 8 Statistique Canada (2002) attribue aux enfants de moins de 16 ans 30 % du poids de consommation d'un adulte.
- 9 Dans ce qui suit, je m'abstiens de décomposer davantage le ratio emploi-population d'âge actif en produit du ratio emploi-population active (qui est égal à 1 moins le taux de chômage) et du ratio population active-population d'âge actif (qui est le taux d'activité). Ces concepts sont trop intimement liés. L'activité et le chômage sont tous les deux très sensibles aux occasions d'emploi et à divers types d'interventions de politique. Pour une preuve canadienne récente, voir Pierre Fortin et Mario Fortin (1999).
- 10 La différence de taux de chômage entre le Québec et l'Ontario a été, en moyenne, de 4 points entre 1977 et 1990. Elle est tombée à 2,5 points au début des années 90, puis en deçà de deux points en 2002.
- 11 On trouvera une analyse comparative plus poussée des tendances contemporaines du niveau de vie du Québec dans Pierre Fortin (2001). Les changements de comportement syndical n'ont pas été le seul facteur de la reprise de l'emploi au Québec. L'entrée accélérée (tardive) des femmes dans la population active, et l'accroissement des niveaux relatifs de scolarité y sont également pour quelque chose. Les provinces atlantiques du Canada ont elles aussi subi ces tendances, et ont aussi connu une amélioration marquée de leur performance de l'emploi par rapport à l'Ontario depuis le milieu des années 80.

## Références

- Baker, Michael, Jonathan Gruber et Kevin Milligan (2001) « The Retirement Incentive Effects of Canada's Income Security Programs, » Working paper No. 8658, décembre (Cambridge, Mass : National Bureau of Economic Research).
- Coile, Courtney et Jonathan Gruber (2002) « Social Security and Retirement, » Working paper No. 7830, août (Cambridge, Mass : National Bureau of Economic Research).
- Fortin, Pierre (1980) « Les conditions minimales de travail : leurs conséquences économiques, » in Laurent Bélanger et al. (dir.), *La détermination des conditions minimales de travail par l'État* (Québec : Presses de l'Université Laval), p. 125-139.
- Fortin, Pierre (2001) « Has Quebec's Standard of Living Been Catching Up? » in P. Grady et A. Sharpe (dir.) *The State of Economics in Canada : Festschrift in Honour of David Slater* (Montréal : McGill-Queen's University Press), p. 381-402.
- Fortin, Pierre et Mario Fortin (1999) « The Changing Labour Force Participation of Canadians, 1969-96 : Evidence from a Panel of Six Demographic Groups », *Canadian Business Economics* 7, mai, p. 12-24.
- Freeman, Richard B. (2000) « The US Economic Model at Y2K : Lodestar for Advanced capitalism? » *Canadian Public Policy* 26, supplément spécial, juillet, p. S187-S200;
- Gordon, Robert J. (2002) « Two Centuries of Economic Growth : Europe Chasing the American Frontier », document non publié, Département d'économie, Université Northwestern, octobre (<http://faculty-web.at.northwestern.edu/economics/gordon>).
- Statistique Canada (2002) *Tendances du revenu au Canada 1980 à 2000 : guide de l'utilisateur*, no 13F0022XCB au cat., novembre.
- van Ark, Bart (2002) « Understanding Productivity and Income Differentials among OECD countries : A Survey », in A. Sharpe, F. Saint-Hilaire et K. Banting (dir.), *The Review of Economic Performance and Social Progress 2002 : Toward a Social Understanding of Productivity* (Montréal : Institut de recherche en politiques publiques, et Ottawa : Centre d'étude des niveaux de vie), p. 69-92.